



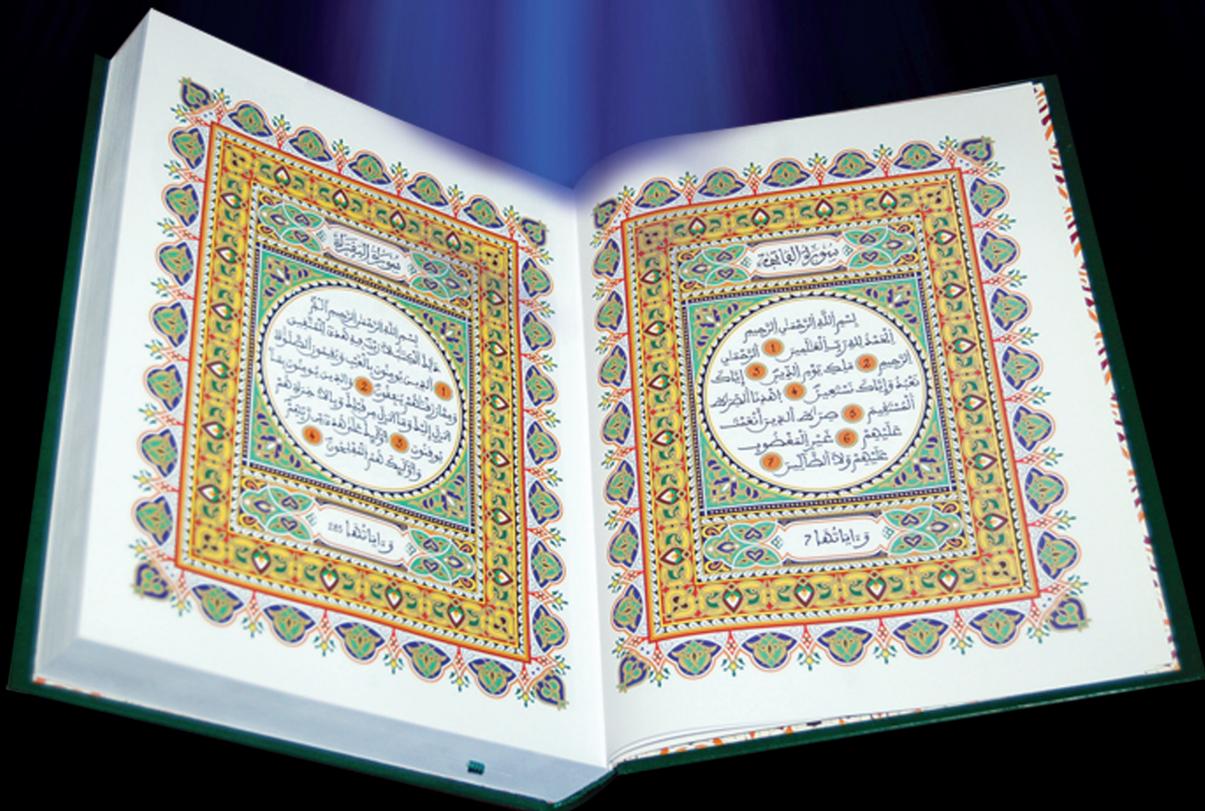
Royaume du Maroc

Fondation Mohammed VI Pour l'édition du Saint Coran



N° :6

AVRIL 2015 - Joumad II 1436





bulletin de la fondation Mohammed VI pour l'Édition du Saint Coran

Le Mot du Directeur



Hamid Hammani

Les activités menées par la Fondation au titre de l'année 2014 se distinguent par leur parfaite harmonie avec les textes réglementaires et organiques qui en déterminent les missions en tant qu'institution intégrée dans toutes les composantes de son environnement. Elle s'y déploie par excellence comme étant un centre d'accueil et un levier destinés à structurer et à organiser le secteur dédié au Mushaf Acharif. Pour ce qui est de l'impression du Mushaf Acharif en différents formats, il a été imprimé une quantité globale de 1 005 000 exemplaires avec une prédominance notoire des Mushafs destinés aux mosquées : 1 000 000 d'exemplaires. Il s'agit d'une augmentation de 12.60% par rapport à 2013 où la quantité globale imprimée fut de 892 500 exemplaires. De ce volume jusque là inégalé il fut distribué au courant de l'année 2014 un total de 994 667 exemplaires.

Quant à l'enregistrement et à la distribution du Coran psalmodié au titre de l'exercice 2014, l'enregistrement fut effectué sur deux supports : les CD laser et les CD MP3, avec un total de 40 000 CD. La distribution porta sur les enregistrements effectués entre 2011 et 2014 avec un total de 45 128 CD qui ont bénéficié au ministère de tutelle, aux conseils des oulémas, aux fondations et aux associations. Ceux-là mêmes qui ont bénéficié de la distribution du Mushaf imprimé dans ses différents formats et versions, intégrale et partitive. Et dans le strict respect des textes réglementaires en vigueur, la Fondation a

délivré aux maisons d'édition marocaines, après révisions et vérifications d'usage, l'autorisation d'importer 518 556 exemplaires du Mushaf et d'en faire imprimer à l'étranger 192 119 exemplaires pour leur compte propre.

Au niveau de la gestion administrative, il convient de signaler que le conseil d'administration de la Fondation a tenu sa neuvième session le 10 Novembre 2014. Celle-ci a été couronnée par six recommandations portant sur les programmes prévisionnels au titre de l'exercice 2015 ainsi que les subventions y afférentes. Comme elle a connu, en marge de ses travaux, la tenue d'une réunion entre le ministre des Habous et des Affaires Islamiques - en sa qualité de président du conseil d'administration de la Fondation - avec les membres du bureau de l'Union des Editeurs Marocains.

Pour le volet rayonnement et ouverture de la Fondation sur son environnement interne et externe, il ya lieu de mentionner la visite effectuée par la délégation guinéenne le 19 Novembre 2014 ainsi que la participation du 25 au 27 Novembre 2014 au congrès scientifique organisé par le complexe du Roi Fahd - Arabie Saoudite - sous le thème « Impression et Edition du Saint Coran : réalité et attente ». Comme il convient de signaler la visite effectuée le 26 Décembre 2014 par la délégation qui a pris part à la dixième édition du prix international Mohammed VI de la mémorisation du Noble Coran, sa psalmodie et son exégèse organisée par le ministère de tutelle. Intense activité qui a été couronnée par la participation à la vingt et unième édition du salon international du livre et de l'édition de Casablanca. Pour clore ce mot introductif, nous implorons le Seigneur pour qu'IL répande SA grâce et SES bienfaits sur l'Emir des croyants pour les efforts inlassables qu'il ne cesse de déployer au service du Saint Coran, son impression, son édition et sa distribution au niveau national et international. Lui qui, à cet effet, a donné ses hautes instructions pour que soit créée la Fondation qui s'honore de porter le nom de son auguste personne.

Sommaire

• LA VISITE DE LA DELEGATION GUINEENNE **3**

LE PV DE LA REUNION DU MINISTRE DES HABOUS ET DES AFFAIRES ISLAMIQUES AVEC LE BUREAU DE L'UNION DES EDITEURS MAROCAINS **4**

LA SELECTION DES LECTEURS POUR L'ENREGISTREMENT DE LA PSALMODIE DU SAINT CORAN **6**

LES REALISATIONS EN CHIFFRES DE LA FONDATION **6**

LA NEUVIEME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION **7**

VISITE DES LECTEURS PARTICIPANT AU PRIX INTERNATIONAL MOHAMMED VI DE MEMORISATION DU SAINT CORAN, SA PSALMODIE ET SON EXEGESE **10**

LA PARTICIPATION DE LA FONDATION A LA 21^è EDITION DU SALON INTERNATIONAL DU LIVRE DE CASABLANCA **11**

LA PARTICIPATION DE LA FONDATION AU SALON DU MUSHAF ACHARIF EN ARABIE SAOUDITE **12**

• Directeur responsable:
Hamid Hammani

• Textes

Fatima Sabiri - Hiba Zemouri

• Maquette: **Idriss Anbar**

Adresse: Angle Bd Abdellah ben yassine et Rue ben zaidoune - Mohammedia
Tél : 05 23 31 85 10
Fax : 05 23 31 85 11

• Site web :

www.mushafmohammedi.com

• E-mail :

fondmed6@gmail.com

• Impression:

le cercle imprimeur

(Tél : 05 22 50 16 83)



LA VISITE DE LA DELEGATION GUINEENNE

La visite de la délégation guinéenne au siège de la Fondation intervient en égard à la position qu'elle occupe désormais en tant que référence incontestablement reconnue en matière de préparation scientifique, matérielle, artistique et technique du Mushaf Al Muhammadi Acharif dont l'impression et l'enregistrement sur les différents supports (print et numériques) sont effectués suivant la transmission de Warch d'après Nafi', en parfaite conformité aux règles de transcription, de vocalisation, de pause et dans le respect des variétés de lectures. Elle est consécutive à la tournée effectuée par le prince des croyants, Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu le glorifie, aux pays de l'Ouest Africain en 2014 dans le but de renforcer les relations séculaires qui lient ces pays au royaume du Maroc. Visite d'autant plus appréciée qu'elle a permis aux nombreux fidèles musulmans de bénéficier d'un don royal inestimable : une quantité considérable d'exemplaires du Mushaf Al Muhammadi Acharif.

La délégation guinéenne comprenant le secrétaire général des affaires religieuses, le conseiller chargé de missions et le directeur des affaires islamiques a été reçue par le directeur de la Fondation qui a donné un aperçu exhaustif sur les missions qui lui sont assignées en vertu du Dahir Acharif portant création de la Fondation, notamment la charge relative aux travaux d'impression du Mushaf, de sa distribution ainsi que son enregistrement psalmodié sur des supports numériques. Chiffres à l'appui, Il a fourni des données précises sur les réalisations de la Fondation et les horizons prometteurs qui s'ouvrent devant ses activités. Suite à cet exposé, le président de la délégation guinéenne a rendu hommage aux efforts inlassables menés dans le domaine des affaires religieuses par le prince des croyants que Dieu le glorifie sur le continent africain en général et en guinée tout particulièrement comme le prouvent le rayonnement et la notoriété dont jouit la Fondation aux niveaux national et international.

Au terme de la visite, le directeur de la Fondation a offert aux membres de la délégation guinéenne des exemplaires du Mushaf imprimé, un ensemble d'enregistrements psalmodiés sur différents supports numériques ainsi que les publications de la Fondation avant de se rendre en leur compagnie à l'imprimerie Fédala qui se charge de l'impression du Mushaf Al Muhammadi Acharif dans le cadre des contrats passés avec la Fondation. Ils ont ainsi pu suivre les explications fournies par le directeur de l'imprimerie sur le processus d'impression du Mushaf et les moyens techniques réservés à cet effet.





bulletin de la fondation Mohammed
VI pour l'Édition du Saint Coran

LE PV DE LA REUNION DU MINISTRE DES AVEC LE BUREAU DE L'UNION DES



En marge de la neuvième session du conseil d'administration de la Fondation, le ministre, en qualité de président dudit conseil, a tenu une réunion avec l'Union des Editeurs Marocains représentée par :

- Mr Ahmed Assaïgh, président de l'Union et directeur de la librairie Dar Al Aman ;
- Mr Ahmed El Filali El Ansari, président de l'association des éditeurs marocains et directeur de la librairie Arrachad Al Haditha ;
- Mr Fouad Mekouar, directeur de Addar Al Alamiya Lilkitab ;
- Mr Marouane El Kettani, directeur de Dar Attakafa.

La réunion s'ouvrit sur une allocution où monsieur le ministre a tenu à rendre hommage aux éditeurs marocains représentés par leur Union eu égard aux efforts constants qu'ils ne cessent de mener au service du Livre de Dieu aux niveaux de l'édition et de la distribution. Il a également mis en exergue les liens de coopération qu'ils entretiennent avec la Fondation à qui incombe la charge de tout ce qui a été édité grâce à leur concours comme Mushaf au Maroc,

surtout ceux qui se conforment à la transmission de Warch ainsi que les autres Mushaf mis sur le marché, quelle qu'en soit la chaîne de transmission. Car la Fondation a-t-il rappelé est tenue de veiller rigoureusement à ce que toutes les normes en vigueur dans ce domaine soient respectées de tous.

Dans son allocution, monsieur le ministre a également abordé la question des espaces de distribution des Mushafs édités par les soins de la Fondation suivant la lecture de Warch : les mosquées du royaume afin de prévenir toute divergence éventuelle à ce niveau. Mais, pour le reste, il est constaté une certaine souplesse pour que les gens puissent avoir une marge de liberté quant au choix de la chaîne de transmission souhaitée. Cependant, la Fondation reste disposée à discuter les propositions des éditeurs et à les adopter dans un esprit de coopération et de complémentarité, sachant que sa mission initiale consiste à encadrer, à orienter, à réviser et à vérifier tout projet visant l'impression et l'édition du Mushaf.

Prenant la parole, monsieur El Kettani a tenu à exprimer ses vifs remerciements au nom de l'Union des Editeurs



bulletin de la fondation Mohammed
VI pour l'Édition du Saint Coran

HABOUS ET DES AFFAIRES ISLAMIQUES EDITEURS MAROCAINS



à monsieur le ministre pour les avoir conviés à cette rencontre qui revêt une importance extrême pour l'échange des points de vue et la recherche des formules idoines quant à l'édition du Mushaf Acharif dans notre pays. L'objectif ultime consistant à ce que le rendu final soit conforme aux normes en vigueur et s'inscrive dans la tradition respectueuse des marocains à l'égard du Livre de Dieu.

Et lors du débat qui s'était ensuivi, les questions des membres de l'Union se sont focalisées sur les lectures autorisées, la qualité du papier et son grammage ainsi que les formats du Mushaf et si ces derniers sont fixés par des règles ou non. Les questions ont également porté sur la traduction des significations du Saint Coran dans les différentes langues ainsi que sur la possibilité de changer la police de caractères du Mushaf al Muhammadi, à savoir la calligraphie marocaine, outre les aspects liés à l'impression de manière générale telles que la calligraphie, l'enluminure et autres ; l'objectif étant de trouver le cadre idoine pour une collaboration fructueuse avec la Fondation.

En réponse à ces questions, monsieur le ministre a insisté

sur la nécessité de préserver la calligraphie marocaine qui reflète la particularité et l'authenticité séculaires de notre pays. Il les a assurés de la disposition entière de la Fondation à coopérer avec eux dans le cadre des normes régissant l'édition du Mushaf Al muhammadi aux niveaux de l'impression et de la distribution, de même qu'au niveau de l'importation. Il a avancé à titre d'exemple la disposition de la Fondation à collaborer dans le but d'élargir les possibilités d'impression du Mushaf Al Muhammadi et de leur en confier l'impression parcellaire, dans les formats de leur choix. Il a évoqué également la question de la simplification des procédures d'importation du Mushaf et autres sur la base d'une règle immuable: veiller le plus scrupuleusement et le plus rigoureusement possible à ce que l'authenticité du Mushaf soit préservée de toute erreur ou altération ; ce qui implique la préservation de sa calligraphie, sa transcription, sa vocalisation et sa lecture avec rigueur et minutie. Hormis ces conditions, le reste des questions peut être aisément envisagé et la Fondation demeure disposée à aplanir toute difficulté éventuelle.



bulletin de la fondation Mohammed VI pour l'Édition du Saint Coran

LA SELECTION DES LECTEURS POUR L'ENREGISTREMENT DE LA PSALMODIE DU SAINT CORAN

Dans le but d'enrichir son fonds de supports sonores, la Fondation a organisé un concours de psalmodie du Noble Coran suivant la lecture de Warch d'après Nafi' par la voie d'Al Azraq, offrant la possibilité devant les jeunes satisfaisant aux conditions requises d'avoir l'honneur et le privilège d'enregistrer le Saint Coran sur des CD laser et des CD MP3.

Contrairement aux années précédentes, cette nouvelle édition a connu une affluence record car le nombre des candidats a dépassé la quarantaine. La sélection fut

attribuée aux membres de la commission scientifique lors d'une réunion tenue le 4 Novembre 2014. Dans un premier temps les membres de la commission ont auditionné les enregistrements des candidats sur les CD parvenus à la Fondation et a décidé de retenir huit (8) candidatures. La deuxième rencontre tenue en date du 11 Novembre fut consacrée à l'audition en direct des candidats et à la présentation du résultat final selon l'ordre de mérite suivant : Mohammed Chahboun, Abdel Adim Al Amrani et Mohammed Laghrini Lmallouki.

LES REALISATIONS EN CHIFFRES DE LA FONDATION

Au titre de l'exercice 2014, l'activité de la Fondation a permis la réalisation effective d'un objectif auquel on aspirait depuis quatre ans ; un objectif correspondant au vœu de l'émir des croyants Sa Majesté Mohammed VI : l'impression d'1 Million d'exemplaires du Mushaf Al Muhammadi Acharif destiné aux mosquées du royaume.

En outre la Fondation a tenu à effectuer toutes les opérations de distribution, d'enregistrement du Coran psalmodié selon la transmission de Warch ainsi que la délivrance des autorisations relatives à l'importation du Mushaf et à son impression par les maisons d'édition qui en ont exprimé le souhait.

L'impression du Mushaf Al Muhammadi :	La distribution du Mushaf Al Muhammadi Acharif :	L'enregistrement du Coran psalmodié :	L'autorisation d'import du Mushaf :	L'autorisation de réimpression du Mushaf Al Muhammadi Acharif :	L'autorisation accordée aux maisons d'édition marocaines d'imprimer leurs propres Mushafs :
La quantité des Mushafs destinés aux mosquées en 17/24 a atteint 1.000.000 d'exemplaires. La Fondation a également imprimé 2000 exemplaires du Mushaf en 27/20 et 3000 exemplaires de la Sourate YA SIN.	Au titre de l'année 2014 le nombre global de Mushafs distribués aux mosquées a atteint environ 971552 exemplaires. La distribution a bénéficié au Ministère de tutelle, à 16 délégations régionales, à 65 délégations provinciales et à plus de 72 conseils des oulémas, outre des Etats africains amis tels que le Mali, le Sénégal, le Gabon, la Guinée Conakry et la Côte d'Ivoire. Aussi, le nombre de Mushafs distribués dans ses différents formats a-t-il atteint le chiffre global de 994 667 exemplaires.	Au titre de l'année 2014 il a été procédé à l'enregistrement de 10 000 CD MP3, 1000 boîtes de CD Audio du Coran psalmodié avec la voix des lecteurs Mohammed Sayid et Hakim Ennouri, c'est-à-dire un chiffre global de 40 000 CD. La distribution des enregistrements du Coran psalmodié au titre des années 2013-2014 et 2011-2012 : En 2014 il a été procédé à la distribution de 2348 CD MP3 et de 1426 boîtes de CD Audio.	Le chiffre global des quantités de Mushafs importées par les maisons d'édition marocaines en 2014 a été de 519 256 exemplaires, suite à la délivrance de 33 licences d'importation par les soins de la Fondation.	Une (1) autorisation a été délivrée à Dar al Kitab de Salé en vertu de laquelle elle a imprimé et mis sur le marché 5000 exemplaires du Mushaf Al Muhammadi Acharif.	Quatre (4) maisons d'édition ont réussi à obtenir de la Fondation l'autorisation d'imprimer leur Mushaf propre ; seulement trois (3) d'entre elles (Addar Al Âlamiya Lilkitab ; Dar Nachr Al Maarifa ; Dar Sala Lilkitab) ont pu imprimer et faire entrer 192 119 exemplaires. Alors que pour Dar Assalam Al Jadida, malgré l'autorisation, l'importation n'a toujours pas été effectuée vu que l'impression est en cours.



LA NEUVIEME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



En application du Dahir chérifien portant création de la Fondation qui fixe le nombre des sessions annuelles à deux, le conseil d'administration a tenu sa session d'automne le Lundi 16 Muharram 1435, correspondant au 10 Novembre 2014, à 10 heures du matin au siège de la Fondation sis à Mohammédia, sous la présidence de monsieur Ahmed Taoufik, ministre des Habous et des Affaires Islamiques, en sa qualité de président du conseil.

En guise d'ouverture, son excellence a rendu hommage aux efforts constants et inlassables de la Fondation, dont la cadence des activités a augmenté en parfaite adéquation avec les objectifs qui ont présidé à sa création. Il a également adressé ses amplex remerciements aux membres du conseil qui contribuent indubitablement à enrichir les travaux des sessions par leurs avis et suggestions. Et conformément au règlement intérieur de la Fondation, la session d'automne du conseil d'administration doit être consacrée au budget prévisionnel en

adéquation avec le programme des activités au titre de l'année à venir. Aussi, l'ordre du jour de la session a-t-il porté sur les points suivants :

- Présentation du document relatif au budget de la Fondation au titre de l'exercice 2015 et son adoption ;
- Présentation du document relatif au programme prévisionnel des activités de la Fondation et des crédits nécessaires à sa réalisation.

PRESENTATION DU PROJET DE BUDGET A LA LUMIERE DES NOUVELLES DONNEES

Dans le but de respecter les délais prescrits pour la tenue de la session d'Octobre (consacrée à la présentation du budget de l'année 2015 et à son étude) l'administration de la Fondation s'est attelée à la préparation du document en prenant en compte la totalité des projets principaux et secondaires, en rapport avec les montants nécessaires à leur réalisation et en conformité avec les orientations générales fixées par le conseil d'administration. Dans un

deuxième temps, il a été procédé à l'envoi des documents relatifs à la neuvième session aux membres du conseil dans les délais prescrits. Mais, comme l'administration de la Fondation s'est trouvée face à des données nouvelles dont il fallait tenir compte, elle fut contrainte de revoir l'intégralité du projet de budget, initialement fixé à 571 665 000 Dh. Il s'agit en l'occurrence du :

. Maintien de la même enveloppe budgétaire que l'année en cours (2014) fixée à 45 800 000 Dh et son report sur l'année 2015 vu que le budget général de l'Etat n'a connu aucune augmentation.

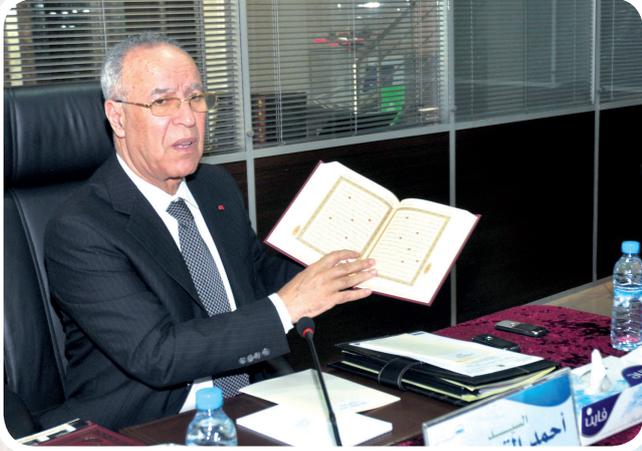
. De la proposition avancée par l'imprimerie Fédala consistant à imprimer le Mushaf Acharif destiné aux mosquées en 2 lots distincts suivant le format et le coût :

• Lot n° 1 :

impression de 400 000 exemplaires avec 4 couleurs en 17/24 ainsi répartis : 100 000 exemplaires au prix de 45 Dh l'unité sur papier de 70 g ; et 300 000 exemplaires au prix de 43 Dh l'unité sur papier de 60g ;



bulletin de la fondation Mohammed VI pour l'Édition du Saint Coran



le but étant d'écouler le reste du papier de l'année 2014, prévu initialement au lancement de l'impression au début de l'année 2015 ;

• Lot n° 2 :

. Impression de 600 000 exemplaires en 4 couleurs également mais en 15/21 en rabaisant le prix pour qu'il soit situé entre 38.5 Dh et 40.5 Dh l'unité selon la qualité du papier.

. Possibilité d'imprimer 200 000 exemplaires avec 2 couleurs en 15/21 également au prix 34 Dh l'unité sur papier de 60 g parmi le lot des 600 000 exemplaires précédemment mentionné.

A la lumière de ces nouvelles données, il a été procédé à la révision du projet de budget au titre de l'exercice 2015, en déprogrammant un certain nombre de projets susceptibles d'être reprogrammés ultérieurement dans le cadre des avoirs inscrits sur les comptes de la Fondation auprès de la Trésorerie. Ce capital pouvant être arrêté au 31/12/2014 dans le but d'atteindre l'adéquation entre les activités programmés au titre de 2015 par la Fondation et les montants alloués, en agissant avec la souplesse requise pour l'impression notamment d'1 Million d'exemplaires du Mushaf prévus annuellement, tout en assurant la couverture des dépenses de gestion et d'équipement de manière équilibrée et rationnelle.

Mais à l'étude du projet modifié, le conseil d'administration a émis des réserves sur

un ensemble de projets en préconisant leur annulation pure et simple ou du moins la réévaluation de leurs montants dans des limites raisonnables, comme le montre explicitement le document du programme prévisionnel.

PRESENTATION DU DOCUMENT DU PROGRAMME PREVISIONNEL

Lors de la présentation des différentes activités prévues au titre de l'exercice 2015, le directeur de la Fondation a mis en évidence leur adéquation avec les moyens alloués dans le premier document selon l'ordre suivant :

Le premier axe : le programme prévisionnel portant sur l'impression du Mushaf Al Muhammadi Acharif :

- Projet d'impression d' 1 million d'exemplaires du Mushaf destiné aux mosquées en 24/17 :

Dans la mesure où l'impression du Mushaf constitue une activité principale et essentielle de la Fondation, le directeur a proposé l'impression d' 1 Million d'exemplaires du Mushaf destiné aux mosquées en 24/17 dans le cadre d'un contrat négocié, renouvelable pendant 3 ans, avec l'imprimerie Fédala sise à Mohammédia. Cela permettrait de couvrir les besoins des mosquées que compte le royaume ainsi que les besoins de certains pays africains qui, à l'instar du Maroc, ont adopté la lecture du Coran selon Warsh d'après Nafi'. Le coût de chaque unité atteindrait 43,5 Dh, avec un montant global du contrat calculé à 43 500 000 Dh. Cette proposition fut adoptée par le

conseil d'administration qui, par contre, exprima des réserves quant à l'impression de 600 000 exemplaires du Mushaf destiné aux mosquées en 21/15 au prix contenu entre 38.5 et 40.5 Dh l'unité dont la proposition fut avancée par l'imprimerie Fédala.

• Projet d'impression de la Sourate YA SIN : eu égard au nombre limité des bénéficiaires qui y ont recours à certaines occasions nationales, le conseil d'administration a adopté l'impression de 1000 exemplaires de cette Sourate, en ramenant le prix à 4 Dh au lieu de 7 Dh en cours auparavant.

• Projet d'impression du Mushaf à offrir en 27/20 : la proposition en fut faite par la Fondation en fixant la quantité à 1000 exemplaires au titre de l'année 2015 dans le but de rationaliser les dépenses, sachant qu'elle en a imprimé 5000 au courant de l'année 2013, et 2000 exemplaires au courant de 2014. Mais le conseil d'administration ne retint pas cette proposition et préféra allouer son montant aux dépenses destinées à financer l'impression des Mushafs des mosquées.

Le deuxième axe : l'enregistrement du Mushaf psalmodié

Le conseil d'administration a validé la proposition du directeur de la Fondation qui consiste à réduire la quantité des CD du Mushaf psalmodié en ramenant le nombre des mallettes de 200 à 100, avec une moyenne de 50 mallettes par lecteur. Cependant il fut décidé de



bulletin de la fondation Mohammed VI pour l'Édition du Saint Coran



garder telle quelle la quantité des CD MP3 (15 000) eu égard à la notoriété considérable dont ils jouissent. A l'occasion, le directeur de la Fondation a tenu à rappeler que son administration observait scrupuleusement les règles de la concurrence, en passant par la demande des appels d'offres publiées sur le site principal officiel relatif à la publication des marchés publics, ainsi que sur le site électronique de la Fondation. Dans ce sens on s'interrogea sur le délai requis pour l'enregistrement du Coran psalmodié, vu, d'une part la multiplicité des engagements des savants membres de l'instance scientifique, et les efforts nécessités par cette opération en termes de supervision, d'encadrement et de disponibilité, de l'autre pour que le rendu final soit à la hauteur des aspirations. Aussi, monsieur le ministre demanda-t-il aux membres de cette instance d'en proposer de nouveaux, parmi ceux qui satisfont aux exigences et aux compétences requises pour que l'opération puisse bénéficier de leur concours.

Et pour que la Fondation puisse accéder à des horizons plus ouverts et plus larges au service des missions qui lui sont assignées, monsieur le ministre a mis en exergue la nécessité d'établir des liens de coopération et de partenariat avec le secteur des médias audio et visuels.

Le troisième axe : la distribution du Mushaf

A l'instar des années précédentes, la

Fondation a poursuivi son plan de distribution au titre de l'année 2015 ; le principe étant de procéder rapidement à la distribution des quantités imprimées suivant le programme établi par le ministère. Dans ce cadre monsieur le ministre a soulevé la question des Etats africains désirant obtenir des quantités imprimées du Mushaf Al Muhamadi Acharif tels que la Guinée Bissau et le Sénégal à hauteur de 15 000 exemplaires chacun en insistant sur la nécessité d'y répondre favorablement. Il a en outre recommandé l'impression de ce Mushaf en plus grandes quantités en vue d'en assurer la distribution à titre gracieux auprès de ceux qui le souhaitent, une fois satisfaite la demande de toutes les instances officielles dans le royaume comme à l'étranger.

Le quatrième axe : le partenariat avec le secteur des éditeurs marocains

Le conseil d'administration s'est réjoui des statistiques présentées à cet égard par le directeur de la Fondation puisque 100 000 exemplaires du Mushaf ont été imprimés en partenariat avec le secteur privé. Il a en outre vivement recommandé le renforcement de ce partenariat afin qu'il puisse comprendre l'impression du Mushaf dans des formats autres que le 24/17. Dans ce cadre, monsieur le ministre a proposé que les éditeurs puissent se charger de l'impression parcellaire du Coran dont le projet a été ajourné à deux reprises en raison du coût élevé, sous la responsabilité et la supervision de la

Fondation.

Le cinquième axe : les projets relatifs à l'activité scientifique, culturelle et de rayonnement

Le directeur de la Fondation a passé en revue les différents points du programme prévisionnel portant sur les activités scientifiques, culturelles et de rayonnement qui comprennent essentiellement : la publication du bulletin d'information et de la revue scientifique, l'organisation de conférences et de colloques, la participation au salon du livre édition 2015 et l'enrichissement du fonds de la bibliothèque de la Fondation par l'acquisition de livres et de manuscrits en rapport particulièrement avec les sciences du Mushaf ainsi que les sciences coraniques de manière générale.

Les projets validés :

- Le projet de budget de la Fondation au titre de l'année 2015 ;
- Le projet du programme des activités annuelles de la Fondation comprenant :
 - Le projet d'impression d'1 Million d'exemplaires du Mushaf en 17/24 destiné aux mosquées ;
 - Le projet d'impression de 1000 exemplaires de la Sourate YA SIN ;
 - Le projet d'enregistrement du Coran psalmodié sur 2 supports et la poursuite de sa publication sur le site électronique ;
 - La poursuite du programme de distribution du Mushaf Al Muhammadi ;
 - Le projet des activités culturelles, scientifiques et de rayonnement.



bulletin de la fondation Mohammed VI pour l'Édition du Saint Coran

VISITE DES LECTEURS PARTICIPANT AU PRIX INTERNATIONAL MOHAMMED VI DE MEMORISATION DU SAINT CORAN, SA PSALMODIE ET SON EXEGESE

Le Jeudi 25 Décembre 2014 le siège de la Fondation a reçu la visite d'une délégation des lecteurs prenant part au prix international Mohammed VI de mémorisation du Noble Coran, sa psalmodie et son exégèse. Elle fut accueillie par le directeur de la Fondation qui pour l'occasion a prononcé une allocution souhaitant la bienvenue aux 75 participants venus des différents pays arabes et musulmans.

Il a ensuite exposé exhaustivement les missions assignées à la Fondation en vertu du Dahir chérifien qui en porte création et qui convergent toutes vers un objectif ultime : servir le Livre de Dieu et œuvrer pour la diffusion la plus

large possible du Mushaf al Muhammadi Acharif.

Au terme de l'exposé, le directeur a répondu aux questions relatives aux différents aspects techniques et matérielles rigoureusement observés pour que le rendu final de ce Mushaf soit à la hauteur des aspirations.

Et à la fin de la visite, les membres de la délégation ont reçu, dans un élan de courtoisie, des exemplaires du Mushaf ainsi que des boites CD du Coran psalmodié. Puis ils se sont rendus en compagnie du directeur de la Fondation et du directeur de l'imprimerie dans les locaux de l'imprimerie Fédala pour voir les différentes étapes du processus de production du Mushaf.





LA PARTICIPATION DE LA FONDATION A LA 21^È EDITION DU SALON INTERNATIONAL DU LIVRE DE CASABLANCA

La Fondation a inauguré ses activités de rayonnement par la participation au salon international du livre tenu à Casablanca du 12 au 21 Février 2015 à la foire des expositions. Il convient de rappeler que plus de 40 pays ont pris part à cet événement culturel international avec plus de 700 exposants directs et indirects ; ce qui manifeste une grande diversité des références culturelles et scientifiques en présence. Dans ce cadre le stand de la Fondation s'est distingué par une affluence notoire des visiteurs, depuis le premier jour du salon. Cette affluence qui reflète l'intérêt extrême accordé par les marocains au Livre sacré fut l'occasion de montrer les efforts inlassables et constants déployés par la Fondation pour que le produit final soit à la hauteur de leurs aspirations. Ainsi la Fondation a exposé devant les visiteurs le Mushaf al Muhammadi Acharif dans ses différents formats, la traduction de ses significations en français et en anglais en petit et grand format, ainsi que les enregistrements du Coran psalmodié sur CD qu'elle

a réalisés sur quatre ans, outre le livre du cheikh Mostapha Al Bahyaoui « Mawrid Addham'ân ». Elle a également mis gracieusement à la disposition des nombreux visiteurs les différents numéros de son bulletin d'information ainsi qu'une quantité considérable de dépliants dans le but de faire connaître la Fondation, les missions qui lui sont assignées et les activités qu'elle ne cesse de mener. Cette première participation de la Fondation a bénéficié d'un accueil favorable comme le montrent les nombreux témoignages et suggestions inscrits par les visiteurs sur le registre destiné à cet effet. Ainsi l'intérêt d'une telle participation fut double : pour les visiteurs ce fut l'occasion de connaître la Fondation à travers les produits exposés et les informations fournis sur le stand, et pour la Fondation ce fut le moyen de recueillir directement les avis des visiteurs et leurs aspirations. Tel fut le cas pour la demande portant sur un Mushaf parcellaire, un Mushaf que l'on peut déchiffrer aisément grâce à une écriture simple ou encore le Mushaf en un huitième.





bulletin de la fondation Mohammed VI pour l'Édition du Saint Coran

LA PARTICIPATION DE LA FONDATION AU SALON DU MUSHAF ACHARIF EN ARABIE SAOUDITE

Suite à une invitation du complexe du roi Fahd pour l'impression du Mushaf Acharif, la Fondation a pris part au salon accompagnant le colloque qui s'est tenu à Médine du 25 au 27 Novembre 2014 sous le thème : « L'impression du Saint Coran et son édition : réalité et aspirations ».

L'objectif étant de prendre connaissance des efforts déployés pour l'impression du Noble Coran et son édition ainsi que les moyens mis en œuvre pour que le rendu final soit à la hauteur des aspirations et de la valeur intrinsèque inappréciable du Livre sacré. Le salon fut l'occasion de tracer l'évolution historique de différents genres de Mushafs, de la transcription manuelle à l'impression numérique, en passant par les différents types d'impression conventionnelle. Il a ainsi permis à notre Fondation d'exposer le Mushaf Al Muhammadi Acharif dans ses différents formats, la traduction des significations du Saint Coran en français et en anglais dans leurs différents formats, le Coran Hassanien réalisé grâce au concours de sept calligraphes dans ses différents formats et dans sa version braille ainsi que le Mushaf patrimonial d'Abi Hassan Al Marini.

L'intérêt suscité auprès des visiteurs du stand de la Fondation se mesurait au degré d'affluence enregistrée, à la durée de leur visite et au contact tactile des Mushafs dont on feuilletait ou lisait certaines sourates, notamment le Mushaf Hassanien en braille. Ainsi, la participation de la Fondation a laissé une impression positive aussi bien auprès des visiteurs qu'auprès des autres participants qui ont rendu hommage aux efforts déployés pour que le Mushaf Al Muhammadi puisse jouir d'une impression élégante qui corresponde aux normes requises pour le Livre sacré eu égard à la place inestimable qu'il occupe chez les musulmans partout dans le monde.

